



Vendredi 29 juillet 2022 – 08 h 45 – 17 h 30

Salle de conférences du Conseil Congolais des Chargeurs

**COLLOQUE organisé par l'association Congolaise du Droit maritime
En hommage à feu le Secrétaire permanent du Comité interministériel
de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Ancien
Ministre des transports maritimes et de la marine marchande,
Président d'honneur de l'Association congolaise du droit maritime.**

Thèmes :

**DIX ANS DU CODE DE LA MARINE MARCHANDE DE LA CEMAC REVISE
LE 22 JUILLET 2012**

**QUARANTE ANS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE
DROIT DE LA MER**

MATINEE

08 heures 45 : Accueil des participants

Modératrice : Madame Gladys KISSIORO

09 heures : Cérémonie d'ouverture :

- Mot de bienvenue du Président de l'association Congolaise du Droit maritime, Monsieur Eric DIBAS-FRANCK
- Discours du Président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Monsieur Sylvestre Didier MAVOENZELA
- Discours d'ouverture

09 heures 30 : Présentation d'un documentaire de 15 minutes sur l'œuvre du Ministre COUSSOUD-MAVOUNGOU



09 heures 45 : Présentation de l'ouvrage du Ministre COUSSOUD- MAVOUNGOU, Pour une marine marchande au service du développement, Discours, éditions L'Harmattan-Congo, 2017

par Monsieur Eric DIBAS-FRANCK, Président de l'ACODM – Assistant à la faculté de Droit de l'Université Marien NGOUABI

10 heures 00 : Discussion

10 heures 45 : **DIX ANS DU CODE DE LA MARINE MARCHANDE REVISE LE 22 JUILLET 2012**

Modérateur : Sylvestre Didier MAVOUENZELA, Président de la chambre consulaire de Pointe-Noire

- Le point de vue d'un magistrat (15 minutes) par Monsieur Edmond Anicet SAMBA, Magistrat, Conseiller à la Cour d'appel de Pointe-Noire
- Le point de vue d'un avocat (15 minutes) par Maître Claude COELHO, Avocat à la Cour, Bâtonnier national
- Le point de vue d'un chargeur (15 minutes) par Monsieur Candide Koumou BOULAS, Directeur général du Conseil Congolais des Chargeurs
- Le point de vue de l'administration maritime (15 minutes) par Monsieur Armel NKOU, Directeur général de la Marine Marchande

11 heures 45 : Discussion

Modérateur : Professeur Jospin LEKEBE OMOUALI, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Marien NGOUABI

12 heures 30 : Les conditions d'accès et d'exercice des professions auxiliaires des transports maritimes (15 minutes) par Monsieur Franck KINANGA, Directeur juridique du groupe Bolloré

12 heures 45 : La dématérialisation des actes administratifs de la marine marchande (15 minutes) par Monsieur Lié-Rupert GOUARI, Conseiller à l'organisation, planification et contrôle des projets du Directeur Général du Guichet unique des opérations transfrontalières

13 heures : Discussion

13 heures 30 à 14 heures 15 : Pause

APRES-MIDI



14 heures 15 : Le régime juridique des prestataires des services des gens de mer (15 minutes) par Monsieur Richard MOULET, Cabinet Seatter Pearce et Maître Jean PETRO, Avocat ancien bâtonnier national

14 heures 30 : Discussion

15 heures 00 : La sécurité et la sûreté maritimes à l'épreuve du Code de la marine marchande de la CEMAC (15 minutes) par le Contre-amiral René NGANONGO, Chef d'Etat-Major de la marine nationale

15 heures 15 : Discussion

15 heures 45 : QUARANTE ANS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

Modérateur: Monsieur le Professeur Godefroy MOYEN, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université Marien NGOUABI

- Présentation générale de la Convention (15 minutes) par Jean-Félix MOUTHOU-D-CHIKAYA, Juriste maritime, Ancien Directeur général de la marine marchande
-
- Enjeux et perspectives (15 minutes) par le Capitaine de Vaisseau (ER) Roger Charles DUSSAUD, Ancien Directeur général de la Marine Marchande

16 heures 00 : Les frontières maritimes : état des lieux et enjeux pour le Congo (15 minutes) par Monsieur Jacques ESSISSONGO, Préfet Directeur général de l'administration du territoire au Ministère de l'administration du territoire, Secrétaire permanent de la commission nationale interministérielle des frontières et le Capitaine de Vaisseau NAHOUTOUMA SAMBA Wilfrid Brice, membre de la Sous-commission frontière maritime, Conseiller aux opérations maritimes du Directeur général du Port autonome de Pointe-Noire

16 heures 15 : Discussion

16 heures 45 : Présentation du concept de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (15 minutes) par Monsieur Jean-Claude BOUKONO, Directeur de cabinet du Secrétaire permanent de l'AEMEC.

17 heures : Discussion

17 heures 30 : Clôture du colloque